



**Pays de
la Loire**

RAPPORT D'ORIENTATIONS 2024

Notre association a connu ces deux dernières années une croissance considérable sur de nombreux aspects :

- La visibilité de notre projet s'est nettement accrue - en témoigne le nombre croissant de personnes qui soutiennent notre projet associatif, par **l'adhésion** (629 en 2023, soit presque deux fois plus qu'en 2021), **le don** (presque 5 fois plus) ou **le bénévolat** (15 personnes supplémentaires cette année), l'amplification de nos **partenariats publics** (9 nouvelles collectivités accompagnées entre 2021 et 2023) comme **privés** (le mécénat reçu cette année est deux fois supérieur à celui reçu en 2022).
- L'équipe salariée a grandi, l'effectif passant de 2,9 ETP fin 2021 à 4,36 ETP fin 2023.
- L'acquisition collective de foncier agricole suit un rythme soutenu, **17 fermes** sont acquises ou en cours d'acquisition par notre **coopérative régionale Passeurs de terres**, les **26 fermes** acquises avec la **Foncière et la Fondation Terre de Liens ont une vie dense** ponctuée de transmissions et d'acquisitions complémentaires pour les conforter et de nouvelles acquisitions sont dans les cartons.

L'association témoigne toujours d'une appétence affirmée pour **l'exploration de solutions nouvelles pour préserver les terres et bâtis agricoles sur le long terme** : déploiement de nouvelles initiatives en faveur de la biodiversité, expérimentations autour du logement paysan et de la reconquête de friches, renforcement des complémentarités avec l'ensemble des acteurs du développement agricole et de la préservation de l'environnement...

Toutes ces réalisations concourent à notre vocation, partagée avec la Fédération nationale Terre de Liens dans son projet stratégique 2021-2026, de « **Préserver et partager les terres agricoles sur le long terme pour des installations sur des fermes en agroécologie, avec la participation des citoyens et citoyennes** ».

Cette année, l'enjeu sera de stabiliser ce développement et d'en tirer apprentissage pour que nos actions nourrissent au mieux cette vocation.

1. Fermes

La dynamique d'acquisitions s'est accélérée avec l'arrivée de Claire, tandis que le suivi du cycle de vie des fermes mobilise un temps croissant qui a vocation à demeurer important (ajouts et changements de preneurs, compléments d'acquisition, suivi des projets des fermier·es : énergies renouvelables biodiversité...). Il ne s'agit toutefois pas d'acquérir seulement pour faire nombre. L'objectif prioritaire cette année sera la **dimension qualitative de l'accompagnement des projets agricoles**. Un groupe de travail est lancé pour travailler à la relation avec les fermier·es. Le suivi des projets « biodiversité » (dialogues permanents pour la nature et travaux), le développement des actions de mobilisation citoyenne et des partenariats publics, qui tous trois se développent, sont des occasions concrètes de tisser une relation qui nourrit tant le projet de l'association que chacun des projets agricoles accompagnés. Ce sont aussi des nécessités, alors que la dimension régionale de l'association et le nombre important de fermes accompagnées (46 à ce jour) peuvent faire peser le risque d'une érosion des liens.

2. Partenariats et collectivités

Notre action quotidienne pour la préservation citoyenne du foncier agricole nous mène à nous inscrire de manière de plus en plus dense dans les **réseaux de l'agriculture paysanne et biologique**, avec deux grands champs d'action qui se rejoignent : le soutien coordonné à l'installation et la transmission en agriculture et les partenariats publics (TACTS44, TACTS53, Maison des paysans 72, « Nourrir49 – le réseau des initiatives paysannes, Territoires Paysans d'Avenir 85). Les expériences réussies doivent désormais circuler, tant au sein des bénévoles, grâce à la Commission Partenariats et collectivités (COPACO) qui s'installe, qu'entre les réseaux des différents départements du territoire régional. Notre implication dans la dynamique TACTS régionale se poursuit également, tant dans une perspective de plaidoyer que de travail sur des pistes de coopération opérationnelles.

Progressivement, les liens se resserrent également avec les **acteurs de la protection de l'environnement**. De plus en plus régulièrement, des projets d'acquisitions sont instruits de manière collective, notamment avec les LPO, la MNE et le Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire, pour recourir à l'outil le plus adapté à une situation donnée. Ces relations peuvent nous permettre d'articuler nos forces et nos stratégies au service de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

En articulation avec Chloé, les bénévoles s'impliquent de manière croissante dans les partenariats avec les **collectivités locales** de manières variées (participation à des concertations, échanges avec des élu·es, contribution à des espaces de travail pour l'accompagnement des personnes souhaitant s'installer en agriculture...). Cette implication suscite un besoin de formations et d'échanges d'expériences qui se consolide cette année.

3. Capitalisation

Au fil des années, nos démarches d'acquisition nous ont permis de consolider une expérience concrète des enjeux de l'agriculture régionale (logement agricole, reconquête de friches, ressource en eau...). **Ces expériences nécessitent d'être recensées et partagées**, pour que Terre de Liens Pays de la Loire joue un rôle de prescription auprès des partenaires publics comme associatifs. Cette compétence est de mieux en mieux identifiée – ainsi en 2024, nous participerons à la production par l'Etat de ressources sur l'action foncière pour les personnes responsables de la production et distribution de l'eau, nous prendrons part à un projet national autour des Initiatives foncières agricoles citoyennes, contribuerons à des espaces de travail autour du logement agricole et serons davantage présents dans les espaces de travail consacrés à la biodiversité.

4. Plaidoyer

Notre expérience de terrain est inséparable d'une démarche de plaidoyer, pour permettre à toutes et tous de **comprendre, porter et faire connaître le projet politique de Terre de Liens**. Il nous faut structurer cette démarche, qui doit en premier lieu être portée par les bénévoles, avec l'appui de Marie et du pôle plaidoyer national. Le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture, qui doit être voté cette année, doit comprendre un volet foncier, c'est l'occasion pour nous de structurer notre stratégie de plaidoyer, de nous former et de contribuer au débat public.

5. Mobilisation citoyenne et communication

Accueillir et favoriser l'engagement sur le terrain et dans les espaces de gouvernance de l'association, ce sont les priorités absolues que se donne l'association cette année, à la faveur du recrutement de Perrine en juin dernier. Ces grands chantiers sont indispensables pour permettre à Terre de Liens Pays de la Loire de s'engager dans une démarche proactive de recrutement de nouveaux bénévoles.

C'est avec des bénévoles nombreux, représentatifs de la diversité de la société, à l'aise dans leur engagement, que nous parviendrons à **transformer la société, en renforçant notre démarche d'éducation populaire et nos actions de formation sur l'ensemble de nos thématiques de travail, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'association**.

Pour parvenir à cet objectif, la **communication** est un outil indispensable dont nous devons renforcer la dimension stratégique, en nous appuyant sur les outils nationaux et sur nos spécificités régionales.

6. Passeurs de terres

Nous avons créé cette coopérative régionale en 2018, au côtés de nos partenaires de l'agriculture paysanne et biologique et de la préservation de l'environnement. En 2024, elle célébrera son sixième anniversaire, l'occasion de faire le point sur les **orientations stratégiques de la coopérative**, les attentes de ses membres et les perspectives économiques de la structure. L'inscription de Passeurs de terres dans les réflexions nationales du mouvement Terre de Liens sur les Initiatives foncières agricoles citoyennes (IFAC) marque une nouvelle étape, ouvrant vers des échanges d'expériences accrus.

Le projet pilote mené à la ferme de Bois Olive à Bouaye autour du **logement paysan** est aussi l'occasion pour nos deux structures de contribuer aux réflexions politiques et opérationnelles sur cette question d'importance pour l'installation et la transmission agricoles.

2024 est aussi une année de formalisation du partenariat avec l'association Terres en vie autour de la reconquête agricole de délaissés viticoles dans le Vignoble nantais. Avec une troisième ferme en cours d'acquisition dans ce secteur, nos deux structures se positionnent dans la réflexion sur **l'articulation entre le temps court de la disponibilité du foncier et le temps long de l'acquisition**.

7. Mécénat et finances

En 2024, l'association va s'attacher à **consolider la collecte de dons et de mécénat** : la diversification des financements est une garantie d'indépendance, dès lors qu'elle s'inscrit dans nos principes éthiques. Il s'agira également d'envisager des hypothèses concrètes de mécénat de compétences.

Le budget de l'association repose sur les prestations, les subventions publiques, le mécénat, les dons, les adhésions et les financements issus du mouvement Terre de Liens. Le principe que nous recherchons est celui d'une **juste pondération entre ces différentes ressources**. Les **adhésions** sont un enjeu important à ce titre :

elles témoignent du soutien citoyen à notre projet et la fidélisation des adhérent·es qui nous ont récemment rejoints est une priorité essentielle.

8. Ressources humaines et cadre associatif

L'association construit pas à pas un cadre de travail en matière de ressources humaines, en suivant un principe d'amélioration continue. En 2024, le temps de travail de l'équipe salariée est annualisé par accord collectif d'entreprise selon une quotité hebdomadaire moyenne de 33 heures par semaine pour un temps plein, en cohérence avec la convention collective.

Les règlements intérieurs de l'association ont vocation à être travaillés et finalisés cette année, pour permettre à toutes et tous d'exercer leurs missions dans un cadre sécurisé.

Notre responsabilité face aux enjeux sociétaux et environnementaux est immense et collective. Alors que l'eau, l'air, les sols et la biodiversité sont en danger manifeste, notre association se mobilise pour contribuer à leur reconnaissance comme biens communs, préservés et partagés, et tâche de contribuer, à sa mesure, à un changement de modèle indispensable.

***Le projet associatif de Terre de Liens Pays de la Loire
ne se fera pas sans vous, rejoignez-nous !***